



EN BREF



METTRE FIN À LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES ET LES FILLES

Photo © Ritabrata Mukherjee.

Quel est le problème ?

La violence envers les femmes et les filles constitue une atteinte grave aux droits fondamentaux. La violence se produit dans les lieux publics comme dans la sphère privée. Elle connaît de nombreuses formes, qui vont de la violence domestique ou conjugale au harcèlement et aux agressions sexuelles, en passant par les mutilations génitales féminines, la traite des êtres humains, la violence sexuelle en temps de conflit et le meurtre commis pour une question de genre.

La violence a des conséquences pour les femmes et les filles sur les plans physique, sexuel et de la santé mentale. Ses répercussions peuvent être immédiates ou à plus long terme, et aller jusqu'à la mort. La violence compromet le bien-être général des femmes et les empêche de participer pleinement à la vie sociale. Elle a des répercussions à long terme non seulement pour les femmes mais également pour leur famille, leur communauté et leur pays dans son ensemble. De plus, son coût est extrêmement élevé, de l'augmentation des soins de santé et des dépenses juridiques à la perte de productivité. Elle porte donc préjudice au budget de l'État et au développement global.

Un nombre jamais égalé de pays dispose désormais de lois et de politiques visant à lutter contre diverses formes de violence. Néanmoins, la mise en œuvre de ces mesures est encore confrontée à de sérieuses difficultés. Nombre de femmes n'ont toujours pas accès, gratuitement ou pour un coût supportable, à des services essentiels pour garantir leur sécurité, leur protection et leur rétablissement, dans des secteurs tels que la santé, la police, la justice et l'assistance sociale. Les mesures prises pour prévenir la violence ne sont pas suffisantes, alors même que la prévention est certes le moyen le plus difficile mais aussi le plus efficace pour éliminer la violence de manière durable.

Nos solutions

ONU Femmes s'emploie à prévenir et à lutter contre la violence, à améliorer l'accès des survivantes aux services, et à rendre les lieux publics et privés plus sûrs pour les femmes et les filles. À l'échelle mondiale, nous nous efforçons de faire progresser les politiques internationales en offrant notre soutien à l'Assemblée générale des Nations Unies et à la Commission de la condition de la femme, ainsi qu'en faisant en sorte que le programme de développement pour l'après-2015 comprenne des cibles spécifiques visant à mettre fin à la violence envers les femmes et les filles.

Les accords conclus à l'échelle internationale constituent le fondement qui permet à ONU Femmes d'aider les pays à adopter et à appliquer des lois et des politiques conformes à ces normes internationales. À cet effet, nous travaillons en partenariat avec les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations de la société civile et d'autres institutions. Ensemble, nous nous employons à renforcer les capacités de prévention et de lutte contre la violence et à sensibiliser l'opinion publique à ses causes et à ses conséquences.

Nous prodiguons des conseils en matière de prévention de la violence envers les femmes et les filles, en insistant sur la nécessité de changer les attitudes et les comportements qui tolèrent ce genre de violence et qui perpétuent l'inégalité entre les sexes. Pour ce faire, ONU Femmes identifie les bonnes pratiques et les partage avec les parties prenantes concernées. En outre, nous prodiguons des conseils destinés à améliorer la qualité des services essentiels et à en faciliter l'accès.



Comment nous changeons les choses

EN ÉLARGISSANT L'ACCÈS AUX SERVICES : Bien que des progrès soient réalisés dans le monde entier, de nombreuses femmes et filles victimes de violence physique et sexuelle ne bénéficient toujours pas d'un accès à des services de qualité. Par exemple, il convient d'assurer la sécurité des femmes et des filles, de leur prodiguer des soins de santé afin de soigner leurs blessures, de satisfaire leurs besoins en matière de santé sexuelle et de la procréation, entre autres par des soins et conseils après un viol, et de faciliter leur accès aux services de police et au système judiciaire. En partenariat avec le FNUAP et d'autres organismes des Nations Unies, ONU Femmes a élaboré le « Programme de services essentiels » qui vise à améliorer la qualité des services disponibles et à en faciliter l'accès grâce à la conclusion d'une entente mondiale quant à la gamme de services et d'interventions nécessaires et aux normes applicables à la fourniture de ces services.

PAR LA SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS : En partenariat avec ONU-Habitat et l'UNICEF, ONU Femmes met en œuvre l'initiative « Des villes sûres » afin de lutter contre le harcèlement sexuel et les autres formes de violence sexuelle dans les lieux publics. Elle est ainsi présente dans 17 villes, dont New Delhi, Rio de Janeiro, Le Caire, Kigali, Port Moresby, Quito, Dublin et Sakai, et a pour objectif de toucher 35 villes d'ici à 2017.

EN ENRICHISSANT LES CONNAISSANCES ET EN AMÉLIORANT LES DONNÉES PROBANTES DISPONIBLES : Le Centre virtuel de connaissances pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles prodigue des conseils détaillés pour appliquer les lois, les politiques et les programmes, et il donne accès à des pratiques prometteuses, des études de cas et des outils de programmation recommandés provenant des quatre coins du monde (www.endvawnow.org/fr).

EN SOUTENANT DES APPROCHES INNOVATRICES POUR ÉLIMINER LA VIOLENCE : Au nom du système des Nations Unies, ONU Femmes gère le Fonds d'affection spéciale des Nations Unies pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes en vue d'apporter un soutien aux approches innovatrices qui visent à endiguer et à prévenir la pandémie de violence. Depuis sa création, ce fonds a octroyé des subventions à 368 initiatives dans 132 pays, pour un montant total de 95 millions de dollars.

SUIVEZ ONU FEMMES SUR :

www.onufemmes.org
www.facebook.com/onufemmes
www.twitter.com/onufemmes
www.youtube.com/unwomen
www.flickr.com/unwomen

PAR LE PLAIDOYER : ONU Femmes gère la campagne du Secrétaire général Tous [UNiS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes](#), qui a notamment proclamé le 25 de chaque mois Journée orange, une journée dédiée à la sensibilisation du monde à la violence envers les femmes et les filles. Cette campagne organise bien d'autres activités. Pour faire connaître davantage cette problématique, ONU Femmes a également recueilli le soutien de plusieurs personnalités, et notamment de célèbres sportifs européens, au profit d'autres initiatives ambitieuses. « **ENGAGEONS-NOUS** », une initiative de plaidoyer lancée par ONU Femmes en 2012, a depuis lors suscité des engagements concrets provenant de 62 pays de toutes les régions du monde qui ont décidé d'agir pour mettre fin à la violence envers les femmes.

RESCAPÉES EN ÉDUQUANT POUR PRÉVENIR : Plaçant les jeunes au cœur de leurs efforts de prévention, ONU Femmes et l'Association mondiale des guides et des éducatrices ont élaboré un programme éducatif non formel visant à mettre fin à la violence envers les femmes et les filles, conçu pour différentes tranches d'âge comprises entre 5 et 25 ans.

QUELQUES FAITS ET CHIFFRES – METTRE FIN À LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Une pandémie aux formes variées :

- D'après un examen des données disponibles réalisé en 2013, 35 pour cent des femmes dans le monde ont déjà été victimes de violence physique et/ou sexuelle perpétrée par un partenaire intime ou de violence sexuelle perpétrée par une autre personne. Néanmoins, certaines études réalisées à l'échelle nationale indiquent qu'au cours de leur existence, jusqu'à 70 pour cent des femmes ont été confrontées à la violence physique et/ou sexuelle exercée par un partenaire intime.
- Plus de 64 millions de filles et d'adolescentes de par le monde sont mariées, 46 pour cent des femmes âgées de 20 à 24 ans en Asie du Sud et 41 pour cent en Afrique de l'Ouest et centrale affirmant s'être mariées avant l'âge de 18 ans.
- À l'échelle mondiale, les femmes et les filles représentent 55 pour cent des victimes du travail forcé, estimées à 20,9 millions dans le monde, et 98 pour cent des victimes d'exploitation sexuelle, estimées à 4,5 millions.
- On estime à 125 millions le nombre de femmes et de filles vivant actuellement qui ont subi des mutilations génitales féminines/l'excision dans les 29 pays dans lesquels des données à ce sujet sont disponibles.

Le coût élevé de la violence :

- Les coûts annuels attribués à la violence conjugale ont été calculés et estimés à 5,8 milliards de dollars aux États-Unis en 2003 et à 22,9 milliards de livres sterling en Angleterre et au Pays de Galles en 2004.